



Le mot du maire

Dans ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	P1
<i>Les travaux réalisés en</i>	P2
<i>Les travaux à venir</i>	P3
<i>En pointillé pour 2022</i>	P4
<i>L'environnement communal : le PETR</i>	P4

• Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

- Etat Civil
- Voeux 2022
- Page 5

Lexique :

- PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural regroupant les 2 COMCOM, XVD et MIDICO
- GAL : Groupe d'action locale : gestion des fonds européens
- XVD : notre communauté de commune Xaintrie Val Dordogne
- FDEE : Fédération d'électricité
- BELLOVIC : gestion de l'eau

Deux ans déjà ! Deux années où nous avons dû vivre avec la menace d'une pandémie qui se renouvelle sans cesse : le COVID 19. Les médecins spécialistes essaient de discerner les possibilités de sortie de crise... Chacun d'entre nous veut y croire même si une certaine lassitude se fait sentir ; et c'est bien normal ! Nous en sortirons bien évidemment en respectant au maximum les préconisations de prudence. Bien sûr, à Bassignac, nous sommes loin des centres urbains et les bains de foule nous sont étrangers ... Cependant l'air pur, la nature ne préservent pas de tout !

Néanmoins, dans ce contexte, votre conseil municipal continue de travailler, vos élus participent à toutes les réunions extra communales.

Vos élus sont attachés à la forte identité rurale qui caractérise cette vallée -notre vallée- de la Dordogne corrèzienne où il fait bon vivre et où nous avons choisi de demeurer pour les plus anciens ou nous y établir pour les « nouveaux » habitants.

Voilà pourquoi, dans la morosité ambiante nous pouvons nous dire que, quelque part, nous sommes tout de même chanceux !

C'est dans cette note positive -et d'espoir- que le Conseil Municipal et moi-même souhaitons que cette année 2022 vous garde en bonne santé et vous permette de faire des projets individuels et familiaux.

Bonne année à Bassignac le bas.

Jean-Pierre LASSERRE

Les brèves d'infos

Les travaux faits en 2021

- Entretien des routes



Comme chaque année une portion des routes communales est refaite ; cette année :

- la route de Negrevergne du bourg jusqu'à Reyt
- la route du Puy Castellet

Coût : 32 995€

Subventions : 9 000€ - DETR 9 200€

- Suite aux intempéries de mi-septembre

Un effondrement d'une portion de la route du Bos a dû être repris. Sa consolidation est aujourd'hui effective.

Réfection d'une section du chemin de Chaviolle

Coût : 25 160€

Une partie du coût a été supportée par la commune. Une autre par le Département et des fonds d'état.

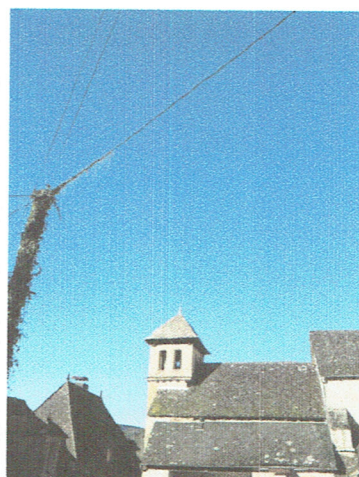
Département 6 000€ DETR(état) exceptionnelle 7 300€



- Eglise : le clocher

Coût : 33 466€

Département 16 733€ DETR (état) exceptionnelle 5 578€



Pour mémoire

Eau : Toute la commune est desservie en eau potable par BELLOVIC (coût global près d'1 million €)

Fibre : Toute la commune est aujourd'hui desservie

Les travaux à venir

- Réfection de l'église

Nécessité de refaire la voûte intérieure , le lattis plâtré se disloquant par petits morceaux.

Le bureau d'études départemental Corrèze Ingénierie et l'architecte des bâtiments de France nous ont aidé à faire un diagnostic. Les appels d'offres ont été lancés auprès des entreprises.

Nous avons fait appel aux généreuses subventions du Conseil Départemental.

Coût : 85 200€

Subventions : Département 48 000€

Autofinancement : 37 200€

L'extérieur sera à envisager une prochaine année.

- Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans le bourg

2 objectifs :

- la sécurisation des réseaux
- l'embellissement du bourg

Coût : 81 600€

Subventions : FEE 72 600€



- Travaux de voirie

A définir

En pointillés pour 2022

La situation sanitaire ne permet pas aujourd'hui de retenir une date pour le repas des aînés. En cas d'impossibilité nous renouvelerons la solution de l'an passé : le panier garni.

De même la fête votive de la Saint Jean n'est pas assurée.

L'environnement communal : le PETR

- Emergence du Projet Alimentaire Territorial

Un annuaire des producteurs locaux et des initiatives alimentaires locales sera disponible fin janvier. C'est le moment de favoriser nos agriculteurs locaux et de leur acheter directement notre alimentation (BIO/HVE3). Nos déplacements pourraient s'en trouver limités. Voir le site du PETR petr@valleedordogne.org ou Tel : 05 55 84 00 11

- GPEC : gestion des emplois et des compétences territoriales

Un objectif : dynamiser le contact entre demandeurs d'emplois et entreprises

- Initiative forêt

En lien avec le CRPF, le PETR a souhaité mettre à disposition des propriétaires forestiers, une expertise gratuite des parcelles boisées. Que dois-je couper ? Que dois-je conserver ? Comment puis je optimiser mes revenus forestiers ?

Si vous vous posez ces questions, n'hésitez pas à contacter le PETR ou mieux directement le CRPF quentin.chaffaux@crpf.fr ou Tel : 06 07 85 99 74

Si vous souhaitez recevoir la lettre d'information du PETR vallée de la Dordogne corrézienne n'hésitez pas à vous inscrire sur le site.

Heures d'ouverture de la Mairie

MARDI : 9 h 30 à 12 h

14 h à 17 h

JEUDI : 9 h 30 à 12 h

Secrétaire de Mairie : Mme Danièle DELPEUCH

ETAT CIVIL

- Naissance de Uma HERMARY GERARD le 1er juin à Tulle.
Félicitations aux parents (Eve HERMARY et Maxime GERARD)
- Mariage de Philippe BETAILLON et Nathalie RICHONNE le 10 juillet
- Décès
Maurice DOUNIEZ le 6 janvier à Beaulieu sur Dordogne
Lucie FOURNIER épouse CHAMP le 8 avril à Argentat sur Dordogne
Berthe MONS épouse ALRIVIE le 25 avril à Tulle
Pierre SAPIN le 29 décembre à Bassignac le bas



Pensez à élaguer les bords de chaussée si vous voulez bénéficier de la fibre et permettre aux autres d'en bénéficier.

***LE MAIRE, SON CONSEIL MUNICIPAL et le PERSONNEL
COMMUNAL SONT HEUREUX DE VOUS SOUHAITER UNE
TRES BELLE ANNÉE 2022***

Bulletin d'information de la commune de Bassignac-le-Bas

Directeur de la publication : Jean-Pierre LASSERRE

Edition et impression : Mairie de Bassignac-le-Bas